

# Bureau syndical

*du mercredi 31 mai 2017 à 18h30  
à Quintenas (Mairie)*

## Compte rendu de séance

<b>1 - Présents .....</b>	<b>3</b>
<i>Membres délibératifs.....</i>	<i>3</i>
<i>Autres membres.....</i>	<i>3</i>
<b>2 - Compte rendu précédent .....</b>	<b>3</b>
<b>3 - Travaux .....</b>	<b>3</b>
<i>St-Alban d'Ay : Le Moulin à Vent (Convention).....</i>	<i>3</i>
<i>St-Alban d'Ay : Ménétieux (Convention).....</i>	<i>3</i>
<i>St-Romain – St-Alban d'Ay – Eclassan (Marché).....</i>	<i>4</i>
<i>St-Barthélémy le Plain Longevialle (Marché).....</i>	<i>4</i>
<i>Vaudevaut Oternaud (Extension).....</i>	<i>4</i>
<i>St-Félicien Les Soies (Extension).....</i>	<i>4</i>
<i>St-Félicien Chatelas (Renforcement).....</i>	<i>4</i>
<i>St-Victor La Tuilière (Extension).....</i>	<i>5</i>
<i>St-Jean de Muzols Ravissier.....</i>	<i>5</i>
<i>St-Jean de Muzols Tournon Bas Service (Remise en fonctionnement).....</i>	<i>5</i>
<b>4 - Questions diverses .....</b>	<b>6</b>
<i>Intercommunalité.....</i>	<i>6</i>
<i>Décisions des autres instances syndicales.....</i>	<i>6</i>
<i>Réception Le Doux.....</i>	<i>6</i>
<i>Autres questions.....</i>	<i>6</i>
<b>5 - Documents annexés .....</b>	<b>6</b>
<b>6 - Signatures.....</b>	<b>6</b>

*Edition du lundi 5 juin 2017*



## 1 - Présents

### Membres délibératifs

Mr Balaÿ Pascal, Président  
Mr Roche Eric  
Mr Heyraud Gérard, excusé, pouvoir à Mr Balaÿ  
Mr Blachon André  
Mr Faya Bernard  
Mr Fereyre Gérard  
Mr Audras Maurice  
Mr Verney Christian  
Mr Desrieux Claude, absent  
Mr Black Frédérick, excusé  
Mr Bertrand Régis, absent  
Mr Nouaille Olivier  
Mr Passas Jean-Claude

### Autres membres

Mr Desbos, Maire de Quintenas, excusé  
Mr Julliat, adjoint  
Mr Desportes, Trésorier, excusé  
Mme Ruiz, secrétaire syndicale  
Mr Eysséric, directeur

## 2 - Compte rendu précédent

Le compte rendu de la réunion précédente du 20 janvier 2017 a été adressé à chaque membre à l'issue de la séance respective. Il est résumé et commenté, les éclaircissements sont sollicités, il est soumis à l'approbation. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

## 3 - Travaux

### St-Alban d'Ay : Le Moulin à Vent (Convention)

L'opération St-Alban d'Ay Le Moulin à Vent est proposée et ses caractéristiques sont indiquées. Elle est estimée à 31 500 € HT hors chaussées. L'opération constitue une restructuration et est nécessaire pour qu'un nouveau branchement ne soit pas réalisé à partir d'une conduite située en terrain privé.

Le débat est suscité en vue de formuler une proposition d'accord.

Le Bureau décide de qualifier en restructuration l'opération et à ce titre la Commune prend en charge les prestations de chaussées. Le projet de convention correspondant est approuvé et le Président est autorisé à la signer et à l'exécuter.

### St-Alban d'Ay : Ménétieux (Convention)

L'opération St-Alban d'Ay Ménétieux est proposée et ses caractéristiques sont indiquées. Elle est estimée à 9 000 € HT y compris les chaussées. L'opération constitue une restructuration et est nécessaire pour supprimer un réseau principal situé en foncier privé.

Le débat est suscité en vue de formuler une proposition d'accord.

Le Bureau décide de qualifier en restructuration l'opération et à ce titre la Commune prend en charge les prestations de chaussées. Le projet de convention correspondant est approuvé et le Président est autorisé à la signer et à l'exécuter.

## **St-Romain – St-Alban d’Ay – Eclassan (Marché)**

Sont rappelées les opérations St-Romain d’Ay Pied Ferras et Planta – St-Romain d’Ay Les Auches – Eclassan Les Giraudes – Eclassan Les Bardons St-Alban d’Ay Ménétrieux – St-Alban d’Ay Le Moulin à Vent et divers.

Il est rappelé aussi le marché St-Romain d’Ay Chifflet Brénieux Munas d’un montant de 439 962.50 € HT attribué au groupement d’entreprises Saur / DSN / Bouchardon SAS / Faurie C. après appel d’offres. Cette procédure et ce marché prévoyaient la possibilité de passer des marchés complémentaires pour prestations similaires.

Les opérations complémentaires nouvelles, exprimées dans les conditions du marché de base cité s’élèvent à 204 897.00 € HT.

Il est ainsi proposé d’approuver les opérations, de passer un marché pour prestations similaires d’un montant de 204 897.00 € HT avec le groupement d’entreprises cité en vertu du Décret du 25 mars 2016 relatif à la commande publique et en particulier de son article 30 – I – 7°, d’approuver la procédure de reconduction, d’être autorisé à passer le marché, de déléguer la signature des pièces du marché au Président, d’autoriser son exécution.

La mesure est adoptée à l’unanimité.

## **St-Barthélémy le Plain Longevialle (Marché)**

On rappelle la décision de réaliser l’opération de Longevialle sur un reliquat de crédits du marché relatif à Croix de Coursodon Fonfreyde. La décision stipulait que toute l’opération ne pouvait être prise en compte sur un plan financier. Dans la pratique, il manque 6 000 € HT pour achever la reprise des branchements le long de la voie départementale.

Il est ainsi proposé de poursuivre l’opération, à hauteur de 6 000 € HT, pour finaliser la mise en conformité du quartier de Longevialle, y compris le long de la Route Départementale.

La mesure est adoptée à l’unanimité.

## **Vaudevant Oternaud (Extension)**

La Commune de Vaudevant demande l’extension du réseau aep au hameau rural d’Oternaud sur 2 350 mètres. Il est proposé d’en débattre.

Compte tenu de l’escarpement, du très faible nombre d’abonnés, de l’altimétrie très défavorable, il n’est pas donné une suite favorable à cette demande.

## **St-Félicien Les Soies (Extension)**

Les habitants du quartier rural demandent l’extension du réseau aep sur 1 750 mètres pour les desservir. Il est proposé d’en débattre.

Compte tenu de l’escarpement, du faible nombre d’abonnés, de l’altimétrie défavorable, il n’est pas donné une suite favorable à cette demande.

## **St-Félicien Chatelas (Renforcement)**

Les habitants du quartier demandent le renforcement suite à la création d’un gîte rural. Il est proposé d’en débattre.

Une mesure de réparation du réseau devrait permettre de redonner de la capacité au réseau dont le nouveau fonctionnement sera observé.

## **St-Victor La Tuilière (Extension)**

Les habitants du quartier rural demandent l'extension du réseau aep pour les desservir. Il est proposé d'en débattre.

L'opération gravitaire desservirait 3 habitations pour un linéaire de 1 200 mètres et le coût de l'opération est estimé à 48 000 € HT.

Le projet gravitaire de dimension néanmoins assez grande n'est pas écarté. Il en sera néanmoins rediscuté et si la question devait recevoir un avis favorable du Bureau la question de la prise en charge serait abordée ainsi que celle de l'aspect sanitaire de l'eau. La prise en charge concernerait les particuliers et la Commune, la question sera développée.

## **St-Jean de Muzols Ravissier**

Il est rappelé le besoin. Les esquisses de solution sont proposées.

### **Solution par le Pont du Duzon (traversée de la rivière) :**

Le coût est estimé à 41 000 € HT.

Ne sont pas compris la reprise des branchements, la traversée de la rivière rive gauche en surprofondeur, des fixations particulières dans le rocher, la traversée de la voie ferrée par marteau fond de trou.

L'étude géophysique suspendue doit préciser la technique.

La Police de l'Eau doit autoriser.

La rivière doit être en à sec (de surface) intégral.

Le réseau n'est pas réparable en cas de rupture avant l'à sec suivant.

Il faut instaurer avec les usagers une condition contractuelle de risque de défaillance de longue durée.

Le franchissement de la voie ferrée est très compliqué et n'apporte pas la facilité de branchement des particuliers.

Cette formule ne permet aucun développement ultérieur.

### **Solution par le Plateau (La Monerone) :**

Le coût est estimé à 63 000 € HT. Le coût est optimisé par un mode de réalisation adapté et l'intervention de professionnels locaux pour créer l'élague et la piste.

Ne sont pas compris la reprise des branchements. L'extension s'arrête au col.

Le sentier est élagué, transformé en piste.

Malgré des coupes d'eau, l'érosion existe.

Il faut requérir l'autorisation du voisinage et de l'organisation des Chemins de Grande Randonnée.

Cette solution permet l'extension notamment à Troye et Valendy.

En cas de rupture de réseau, une intervention est possible en toute saison. L'ouvrage peut être créé en toute saison

Dans les deux cas, il faut mettre en place des participations (intéressés et Commune) qui peuvent être constituées en partie de travaux en nature sur les branchements et il faut régler la question de la garantie de la qualité bactériologique de l'eau.

Le Bureau est favorable à la solution par le haut. Une proposition sera faite aux intéressés. Une discussion aura lieu avec la Commune.

## **St-Jean de Muzols Tournon Bas Service (Remise en fonctionnement)**

Ce point n'a pas été étudié et sera abordé lors de la séance suivante.

L'opération concerne l'incidence de la mesure de dévoiement des réseaux longeant le Doux qui avait conduit à l'interruption momentanée du Bas Service syndical. Il sera ainsi proposé de réhabiliter l'adduction du Puits de St-Jean en direction du Bas Service de manière à rétablir la fonction du Puits en Bas Service et en particulier pour sa fonction de secours. Une esquisse sera proposée.

Elle s'établit à 1 115 000 € HT avec une nouvelle canalisation de refoulement en prolongement de la récente traversée du Doux, un nouveau réservoir situé au quartier du Cornilhac, à proximité de l'actuel dorénavant utilisé par Tournon.

## 4 - Questions diverses

### Intercommunalité

Le point est effectué sur la procédure d'Intercommunalité engagée.

Le Syndicat Annonay-Serrières a suspendu sa démarche pour permettre une discussion avec l'Agglomération Rhône Agglo ainsi que plus largement avec les autres Communautés interférant avec un des Syndicats. Une étude sur la compétence aep est conduite par Annonay Rhône Agglo, idem sur Arche Agglo.

### Décisions des autres instances syndicales

#### Arras Ozon : Bas Service

Le marché de canalisations est attribué à l'entreprise MTP de Boulieu les A. pour un montant de 330 627.50 € HT.

#### St-Victor : Pouyol

Le marché de canalisations est attribué à l'entreprise Gruat TP de Plats pour un montant de 347 450.00 € HT.

#### Roiffieux Viras – Roiffieux Pont de la Bique – St-Alban d'Ay Vaure

Le marché de canalisations est attribué au groupement d'entreprises Saur / DSN / Faurie / Bouchardon pour un montant de 449 972.50 € HT.

### Réception Le Doux

Une réception est organisée le mardi 20 juin à 11h00 à Colombier le Jeune et Boucieu le Roi avec la participation du Bureau et des Communes.

### Autres questions

Les membres sont invités à formuler des observations ou à poser des questions sur un thème quelconque qui peut intéresser un délégué ou une commune relativement au service d'eau.

## 5 - Documents annexés

Sont considérés annexés au présent compte rendu :

*Compte rendu de séance précédente*

*Support de séance*

*Dossiers techniques des opérations*

*Projet de marché*

*Conventions*

## 6 - Signatures